



(11) EP 1 770 196 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
02.04.2008 Bulletin 2008/14

(51) Int Cl.:
D06B 11/00 (2006.01) **A41B 9/00** (2006.01)
A41B 11/12 (2006.01) **A41C 3/00** (2006.01)
A41C 5/00 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
04.04.2007 Bulletin 2007/14

(21) Numéro de dépôt: 06121663.6

(22) Date de dépôt: 03.10.2006

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(30) Priorité: 03.10.2005 FR 0510075

(71) Demandeur: **Textiles Well
30120 Le Vigan (FR)**

(72) Inventeurs:

- **QUERQUANT, Pierre-Jean
34190, AGONES (FR)**
- **MOURIER, Bruno
34190, ST BAUZILLE DE PUTOIS (FR)**
- **MATHIEU, Philippe
30120, BREAU ET SALAGOSSE (FR)**

(74) Mandataire: **Cardy, Sophie Marie et al
Cabinet Beau de Loménie
158, rue de l'Université
75340 Paris Cedex 07 (FR)**

(54) Procédé de dépôt d'un matériau anti-glissement, article vestimentaire et article chaussant obtenus par ce procédé

(57) L'invention concerne un procédé de dépôt d'un matériau anti-glissement sur la face intérieure d'au moins une pièce destinée à former un article vestimentaire dont la face intérieure vient en contact avec la peau.

De façon caractéristique, ce procédé comporte les étapes suivantes :

a) on réalise le dépôt du matériau anti-glissement par sérigraphie selon un motif (30) comprenant plusieurs zones séparées sur au moins un support non-adhérent

(102a;102b) ;
 b) on dispose la face intérieure de ladite pièce en regard du support non adhérent (102a;102b),
 c) on place l'empilement formé de ladite pièce et du support dans une presse de transfert comportant deux plateaux chauffants (108a,108b) aptes à se rapprocher l'un de l'autre, et
 d) on rapproche les deux plateaux (108a,108b) sous pression, ce par quoi le matériau est transféré sur la face intérieure de ladite pièce selon le motif (30).

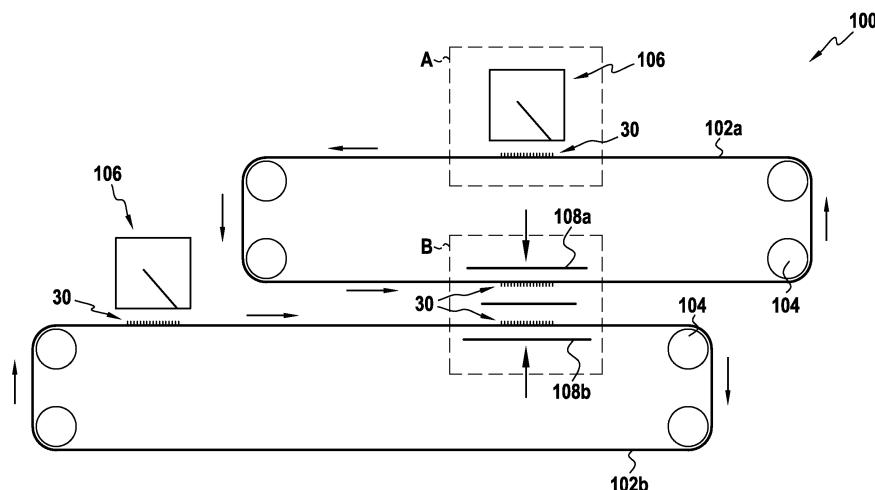


FIG.1



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 06 12 1663

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	DE 39 16 040 A (GANZOLI & CIE. AG) 25 octobre 1990 (1990-10-25) * colonne 1, ligne 58 - colonne 2, ligne 53 * * colonne 3, ligne 13 - ligne 23 *	12,13	INV. D06B11/00 A41B9/00 A41B11/12 A41C3/00 A41C5/00
A	-----	1	
X	US 6 673 421 B1 (A.-H. ANDREWS ET AL) 6 janvier 2004 (2004-01-06) * revendication 1 * * colonne 8, ligne 1 - ligne 18 * * colonne 9, ligne 38 - ligne 47 *	12,13	
A	-----	1	
4			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			D06B A41B
Lieu de la recherche Date d'achèvement de la recherche Examinateur			
La Haye 2 novembre 2007 Goodall, Colin			
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul			
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie			
A : arrière-plan technologique			
O : divulgation non-écrite			
P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
 - Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
 - Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-13

- Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans le revendications (Règle 164 (1) CBE)



Office européen
des brevets

**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande
EP 06 12 1663

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-13

Procédé de dépôt d'un matériau anti-glissement sur la face intérieure d'au moins une pièce destinée à former un article vestimentaire et article vestimentaire obtenu par ce procédé

2. revendications: 14-17

Article chaussant présentant une forme tubulaire et réalisé dans un tricot extensible

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 12 1663

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

02-11-2007

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
DE 3916040	A	25-10-1990	CH	678867 A5		15-11-1991
US 6673421	B1	06-01-2004	AU	776616 B2		16-09-2004
			AU	5343300 A		22-03-2001
			DE	19940018 A1		01-03-2001
			EP	1079017 A2		28-02-2001

EPO-FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82